



ENGAGEMENT à RETOURNER

AVANT le 01/08/2022*

(places limitées suivant moniteurs et terrains)



Initiations – Entraînements – Ateliers

pour Chiens d'Arrêt et Broussailleurs

Le Dimanche 14 Août 2022 à EINVILLE-AU-JARD (54)

Rendez-vous : à 8H30 sur le Parking du stade de l'écluse à EINVILLE-AU-JARD

Journée organisée par Hervé BETARD et Alain VANGELISTI

Nom et Prénom du Propriétaire :
Adresse :
Code Postal : Ville :
Tél. : E-mail :

Nom du 1^{er} chien :
Race : né(e) le
Nom du 2^{ème} chien :
Race : né(e) le

Adhésion ACTL 2022 obligatoire pour participer aux entraînements : Site : www.cucclorraine.fr

N° Carte Adhérent ACTL 2022

Un contrôle des adhésions et des demandes d'adhésions en cours sera effectué le mercredi précédent la journée d'entraînement.

Initiation «Terre » pour chien d'arrêt :

(Limité à 7 chiens)

Travail d'éveil avec 1 pigeon et 1 perdrix

.....chien(s) x 14.10 € =€

Initiation « Eau » pour chien d'arrêt :

(Limité à 10 chiens)

Travail d'éveil avec 1 canard et rapport à l'eau

.....chien(s) x 7.20 € =€

Entraînement « Plaine » pour chien d'arrêt:

(Limité à 14 chiens)

Travail pour chien confirmé avec 2 perdrix

Boîte d'envol : ☐ avec / ☐ sans

.....chien(s) x 19.20 € =€

Entraînement « Plaine » pour chien broussailleur :

(Limité à 7 chiens)

Travail pour chien confirmé avec 2 perdrix

Boîte d'envol : ☐ avec / ☐ sans

.....chien(s) x 19.20 € =€

Frais de fonctionnement C.U.C.C. (par chien engagé)

.....chien(s) x 10 €€

* Engagement après la date limite :

* Forfait +10 € =€

TOTAL € =€

Nota : Repas tiré du sac à l'issue des entraînements.

Merci de ramener votre repas, vos couverts, vos chaises et éventuellement vos tables.

REGLEMENT :

Par chèque : A l'ordre de ACTL C.U.C.C. Lorraine

Par virement : Nouvel IBAN : FR 76 10278042610002096000129 CMCI FR 2A

A retourner, avec le règlement par chèque ou le justificatif de virement à : ACTL C.U.C.C Lorraine

Alain VANGELISTI – 39 rue Jules ROLLIN 54800 LABRY – Tél : 06.80.32.17.41 – Mail : les-vangelos@orange.fr

- TOUT engagement SANS le règlement ou justificatif de virement ne sera PAS VALIDE --

Prévoir IMPERATIVEMENT de respecter les consignes et préconisations gouvernementales pour la lutte contre la Covid-19

Il est INTERDIT de retourner sur les terrains d'entraînements sans l'autorisation du détenteur du droit de chasse

Les organisateurs déclinent toutes responsabilités pour les accidents, pertes ou vols pouvant survenir aux personnes ou aux chiens ou causés par eux pendant cette journée.